

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 70

Artikel: L'idée marche...

Autor: Wilson, Woodrow / E.Gr.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. » » 35.—
 La ligne, par insertion » 0.25

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (1 fr. 25) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : L'Idée marche... : E. Gd. — L'initiative fédérale en matière de suffrage féminin : Dr R. LEUPOLD. — Ce que disent les journaux féministes... — Après les élections hollandaises : P. de H. — Lettre d'Amérique : la protection des enfants : Ellen-A. MOORE. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

L'IDÉE MARCHE...

Bien que l'amendement à la Constitution fédérale américaine reconnaissant le droit de vote aux femmes de tous les Etats-Unis n'ait pas encore été voté par le Sénat, comme il l'a déjà été par la Chambre des Représentants, un encouragement capital à la lutte suffragiste nous est venu ce mois d'outre-Atlantique, sous la forme d'un message du Président Wilson.

Ce message avait été sollicité par les Associations suffragistes des pays alliés, sur l'initiative de l'Union Française pour le Suffrage. Les chefs de cette dernière avaient trop bien compris l'immense portée morale et l'influence considérable exercée dans le monde entier par les déclarations du Président pour ne pas désirer faire connaître ses opinions suffragistes sur le continent, ailleurs et autrement que dans les milieux initiés et par l'organe des journaux féministes. Une adresse fut donc rédigée dans ce sens que signèrent, avec le Comité de l'Union Française, ceux des Associations anglaise, belge, italienne, portugaise, russe, africaine du Sud et américaine. Mrs. Chapman Catt, la présidente de l'Alliance Internationale, se chargea de remettre cette adresse au Président, dont la réponse est arrivée fin juin à M^{me} de Witt-Schlumberger, présidente de l'Union Française, et a d'ailleurs déjà été télégraphiée à plusieurs grands quotidiens parisiens. La voici :

*La Maison Blanche,
 Washington, 7 juin 1918.*

*A Mrs Chapman Catt, Présidente de l'Alliance
 Internationale pour le Suffrage des femmes.*

Ma chère Mrs. Catt,

Je désire vous remercier de m'avoir transmis le très intéressant message de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes qui m'a été envoyé à la date du 1^{er} février. Puisque vous avez été assez aimable pour me transmettre cet intéressant et impressionnant appel, soyez assez bonne pour faire parvenir ma réponse à tous les signataires du document. La voici :

« J'ai lu votre message avec le plus profond intérêt, et je suis avec plaisir cette occasion pour faire, sans aucune restriction, la déclaration suivante : La reconstruction démocratique, sincère et entière du monde pour laquelle nous luttons et que nous sommes décidés à faire aboutir à tout prix, ne sera pas atteinte complètement et de manière adéquate, jusqu'à ce que les femmes aient obtenu le

suffrage. Ce n'est, à mon avis, que par cette réforme que les nations du monde pourront réaliser pour les générations futures la force idéale de l'opinion ou la puissance d'action des forces humaines.

Les services rendus par les femmes, pendant cette crise suprême de l'histoire du monde, ont été de l'importance et de la distinction les plus signalées. La guerre n'aurait pu être faite sans leur aide, et on n'aurait pas pu en supporter les sacrifices. Il est grand temps qu'une partie de notre dette envers elles soit reconnue et payée. Et la seule reconnaissance qu'elles demandent est leur admission au suffrage. Pouvons-nous, avec justice, le leur refuser ? »

WOODROW WILSON.

Comme l'écrit très bien le journal *La Française*, « le Président Wilson répare ainsi, pour sa part, l'erreur des fondateurs de la liberté américaine qui, lorsqu'ils élaborèrent leur Constitution, restèrent sourds aux vœux des femmes réclamant que le droit des citoyennes fut inscrit dans le Code à côté de celui des citoyens. » Cette erreur, il est juste de le dire, a déjà été partiellement réparée, puisque c'est un territoire des Etats-Unis, le Wyoming, qui, le premier et dès 1869, a fait l'expérience du vote des femmes.

L'impression produite en France par cette déclaration du Président a été grande, nous écrit-on de Paris. Et chez nous ? S'il est un pays, s'il est une ville qui ait des affinités profondes avec la manière de penser de M. Wilson, dont les traditions, le passé de démocratie et de sévère idéal républicain, soient analogues à la mentalité du Président... c'est bien la Suisse et c'est bien Genève. Nos citoyens seront-ils fidèles en paroles seulement à cette fraternité de pensées dont ils se réclament ?..

Aussi recommandons-nous tout spécialement à nos législateurs du Grand Conseil la lecture et la méditation de ce message !

E. Gd.

L'initiative fédérale en matière de suffrage féminin ¹

La question a été agitée dans les milieux suffragistes de savoir sous quelle forme l'égalité politique de la femme pourrait être introduite dans la Constitution fédérale. On s'est aussi demandé de quelle façon devrait être mise en œuvre l'initiative destinée à amener une modification aussi importante de notre pacte fédéral.

¹ D'après une conférence faite à la demande de l'Association bâloise pour le Suffrage féminin.